

Visites d'ateliers de charpentiers amouleurs (Claude Arsenault et Roger Picard)

- MM. André et Thierry Croix, La Cornuaille, Maine-et-Loire (photos, page 30, en haut à gauche – page 34, en bas à gauche)
- MM. Claude et Arnaud Lutard, Champagnac, Charente-Maritime (photo, page 30, en bas à gauche – page 37, en haut de la page)



- Relevé de la trémie et autres pièces de mécanisme, par Claude Arsenault et Roger Picard, à l'atelier Lutard

Visites de musées (Claude Arsenault et Roger Picard)



- Musée des moulins, Villeneuve d'Ascq, Nord, et son fondateur, M. Jean Bruggeman



- Musée de l'industrie meulière, Reuil-en-Brie, près de La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne, et son fondateur, M. Jacques Beauvois



- Sculpture de meunier,
Moulin des Pelouses, Chouzé-sur-Loire, Indre-et-Loire

Conclusion

Constatations :

- l'importance des moulins à vent en France;
- la grande implication des citoyens et de certains élus;
- l'expertise retrouvée.

Au début des années 1960, il ne restait que 5 ou 6 moulins à vent fonctionnels en France. Quelques individus passionnés des moulins ont fait prendre conscience à la population et aux décideurs de la problématique et de l'état physique des moulins à vent sur le territoire français.

Par la suite, en 1973, les premières restaurations ont eu lieu grâce à la création d'associations d'amis des moulins. Aujourd'hui, une centaine d'associations sont regroupées sous fédération et ont restauré plus de 160 moulins à vent qui font maintenant farine.

Nous avons donc rencontré des intervenants de la première heure qui ont consacré toute leur vie à promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur des moulins. Leurs précieux témoignages ainsi recueillis couvrent les aspects suivants :

- la vie des meuniers;
- l'importance du blé auprès de la population
- la construction des moulins;
- la restauration;
- la mise en valeur;
- l'animation.

Cette cueillette d'informations à travers la France constitue une première québécoise dans ce domaine. Nos hôtes ont participé avec générosité et fierté à l'élaboration de ce projet dans le but de partager leur savoir avec leurs cousins d'Amérique, ainsi qu'avec leurs concitoyens. Dans la réussite de cette mission, M. Bernard Sauldubois a été la personne-ressource en France, par ses nombreux contacts.

L'ensemble de ce matériel didactique et ces rencontres nous permettent de ramener au Québec une expertise certaine. Notons que les enregistrements audio seront transcrits à l'été 2007. Des fiches analytiques seront réalisées et le matériel vidéo fera l'objet, éventuellement, d'un montage professionnel. Ce témoignage du travail impressionnant réalisé en France durant les 30 dernières années pour la sauvegarde et la mise en valeur des moulins à vent constitue pour nous, un outil de référence indispensable qui améliorera beaucoup nos connaissances pour la

restauration des moulins à vent au Québec. Certes, c'est avec plaisir que nous présenterons, des deux côtés de l'Atlantique, le résultat final de notre mission.



Claude Arsenault



Roger Picard



(photos Roger Picard)



Guillaume

Un regard nouveau pour un avenir meilleur...

L'après-mission

Cette mission s'insère dans une démarche globale comprenant trois phases, la première étant la mission effectuée à l'été 2006.

La phase 2, au cours de l'année 2007, sera l'amélioration de nos connaissances des moulins à vent au Québec par la réalisation de recherches et d'expertises :

- Recherches :
 - sur l'évolution des moulins à vent du Québec;
 - pour un complément des données historiques des 18 derniers moulins à vent;
 - production d'un dossier technique sur leur construction à l'origine;
 - recherche iconographique.

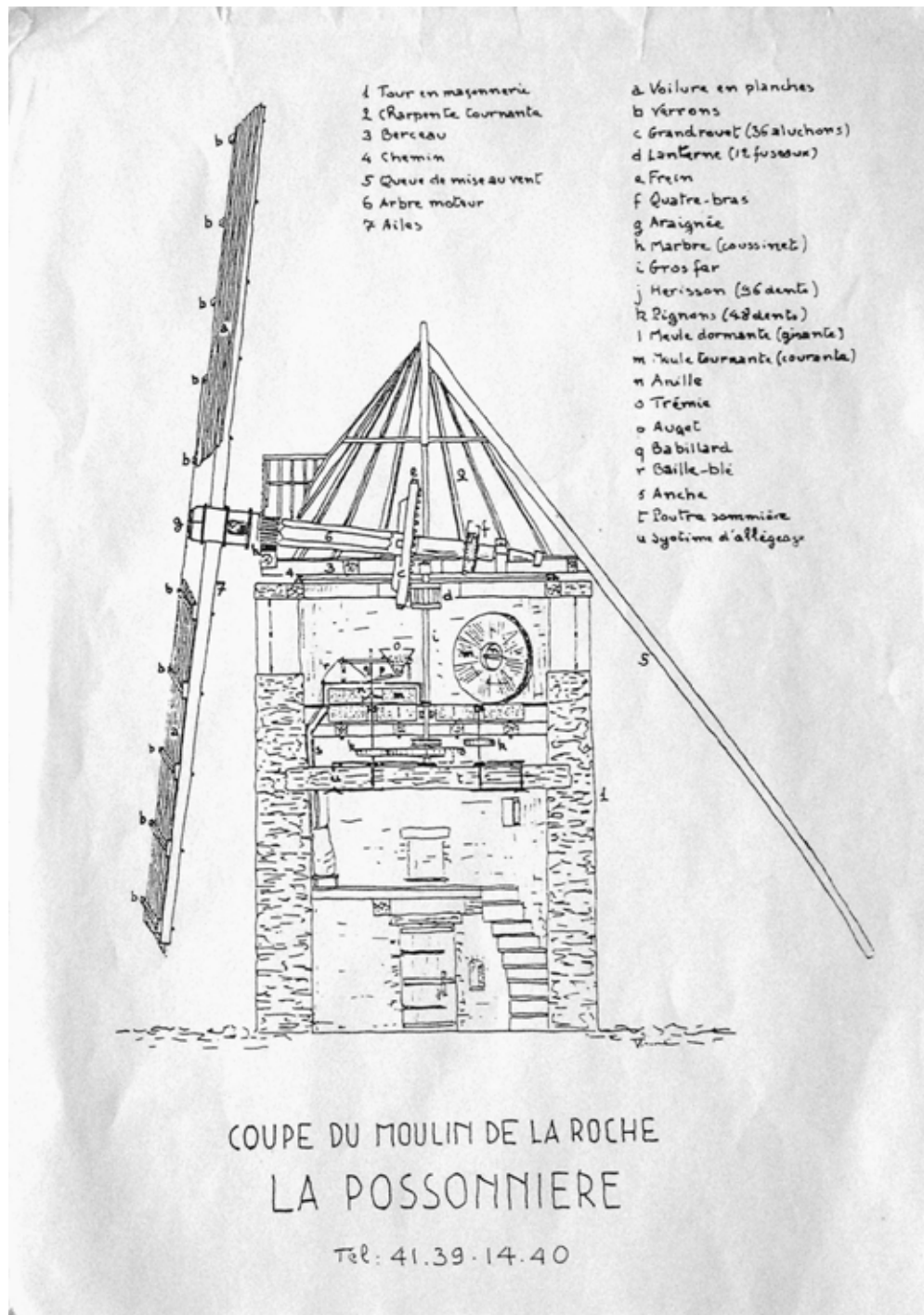
- Expertises :
 - expertise d'un charpentier amouleur de France;
 - expertise d'un molinologue international de France;
 - relevé architectural par un expert;
 - avis d'experts en conservation du bâti.

Par la suite, **la phase 3**, sera la mise en place d'un colloque sur les moulins à vent, à l'Université McGill de Montréal. Ce colloque réunira des conférenciers internationaux provenant de France, d'Angleterre, des États-Unis, etc. La Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire sera en charge de ce colloque.

Il est à noter qu'un tel colloque sur les moulins à vent suscitera aussi l'intérêt d'experts, en particulier ceux oeuvrant dans le domaine des moulins à eau.

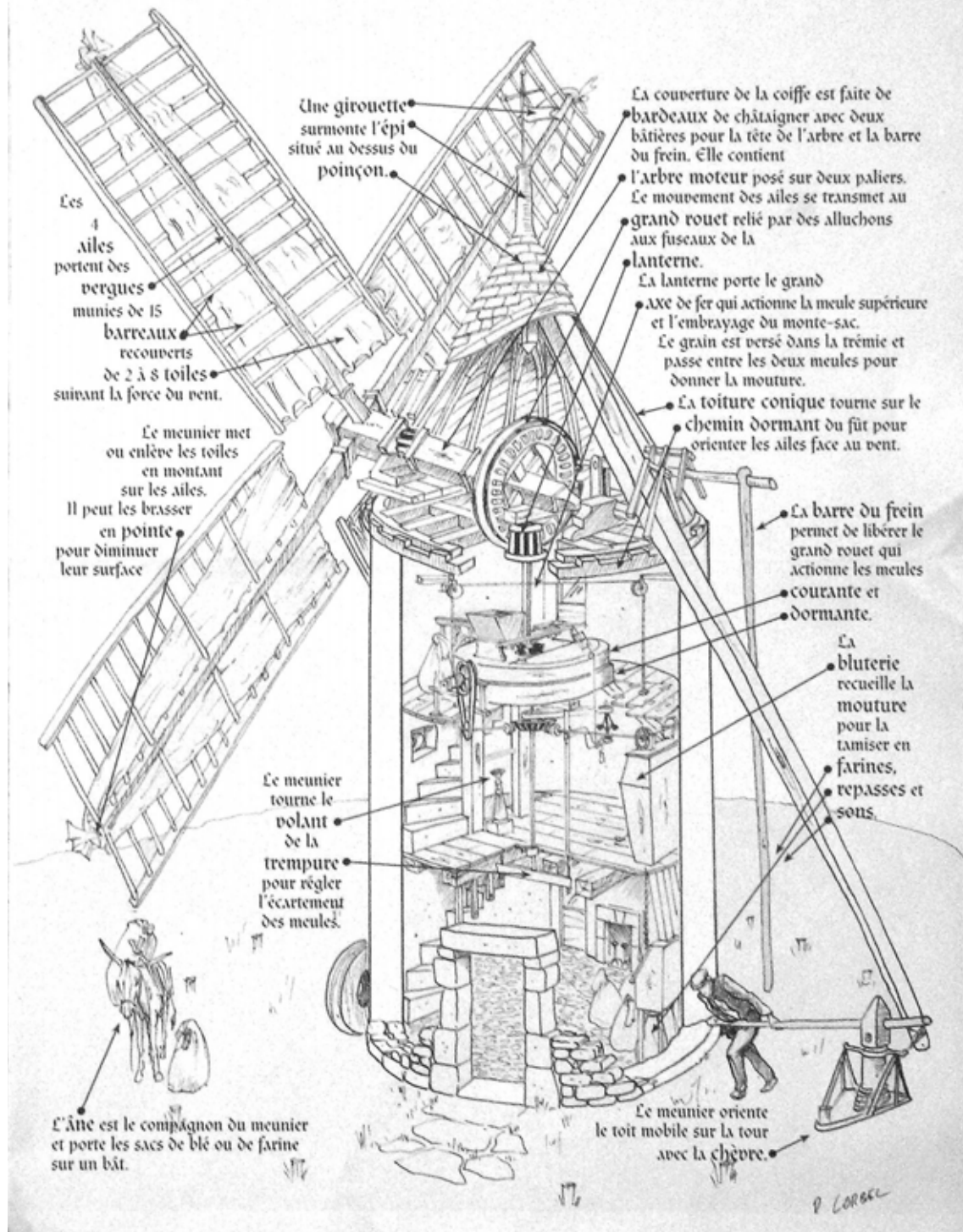
Avec l'ensemble de ces actions concrètes, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine serait équipé d'outils nécessaires pour assurer une meilleure gouvernance de ce patrimoine rarissime que constituent les 18 derniers moulins à vent du Québec.

Dessins de moulins

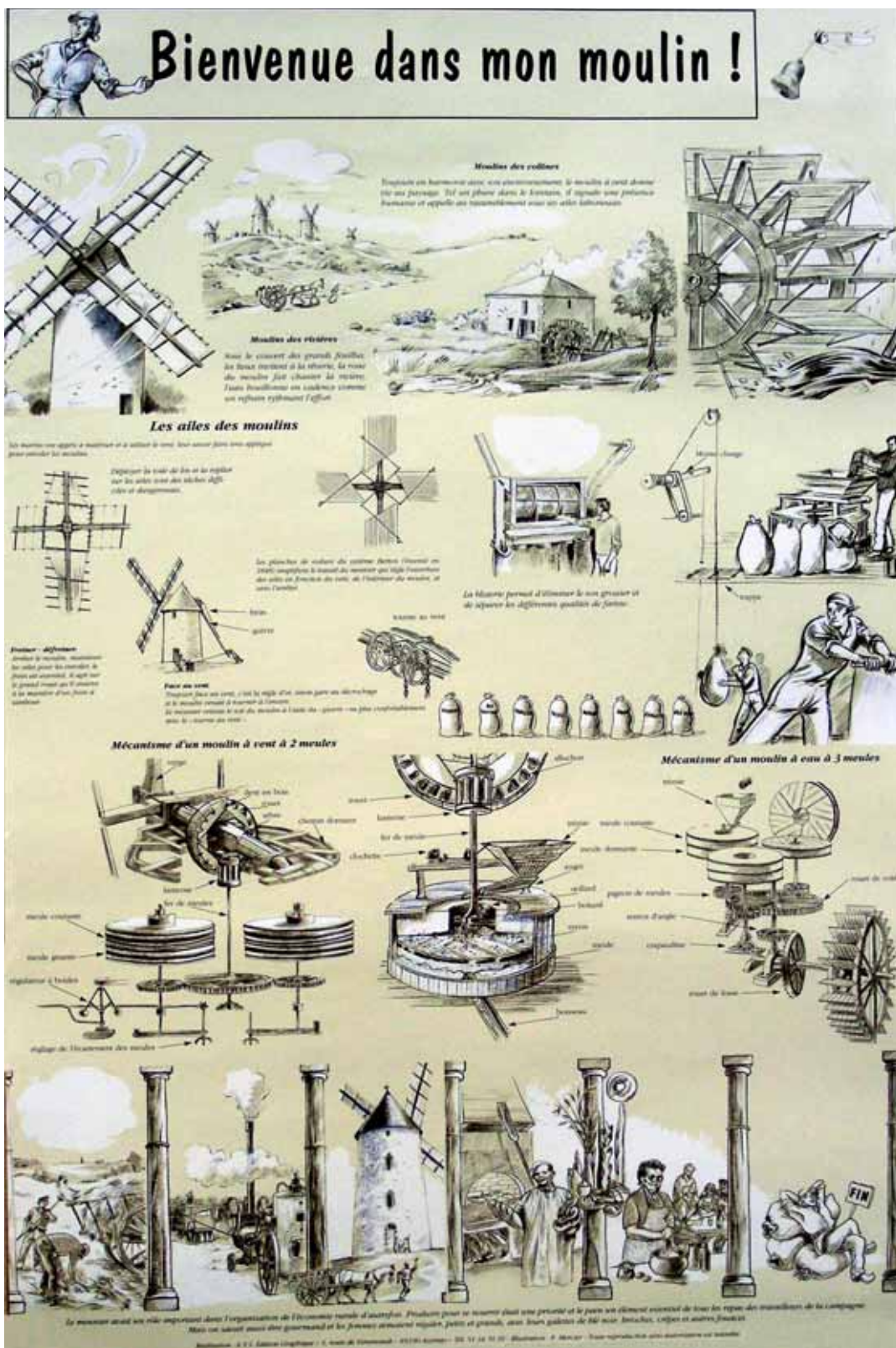


- Dessin de M. Eudes de Villaret (reproduction interdite)

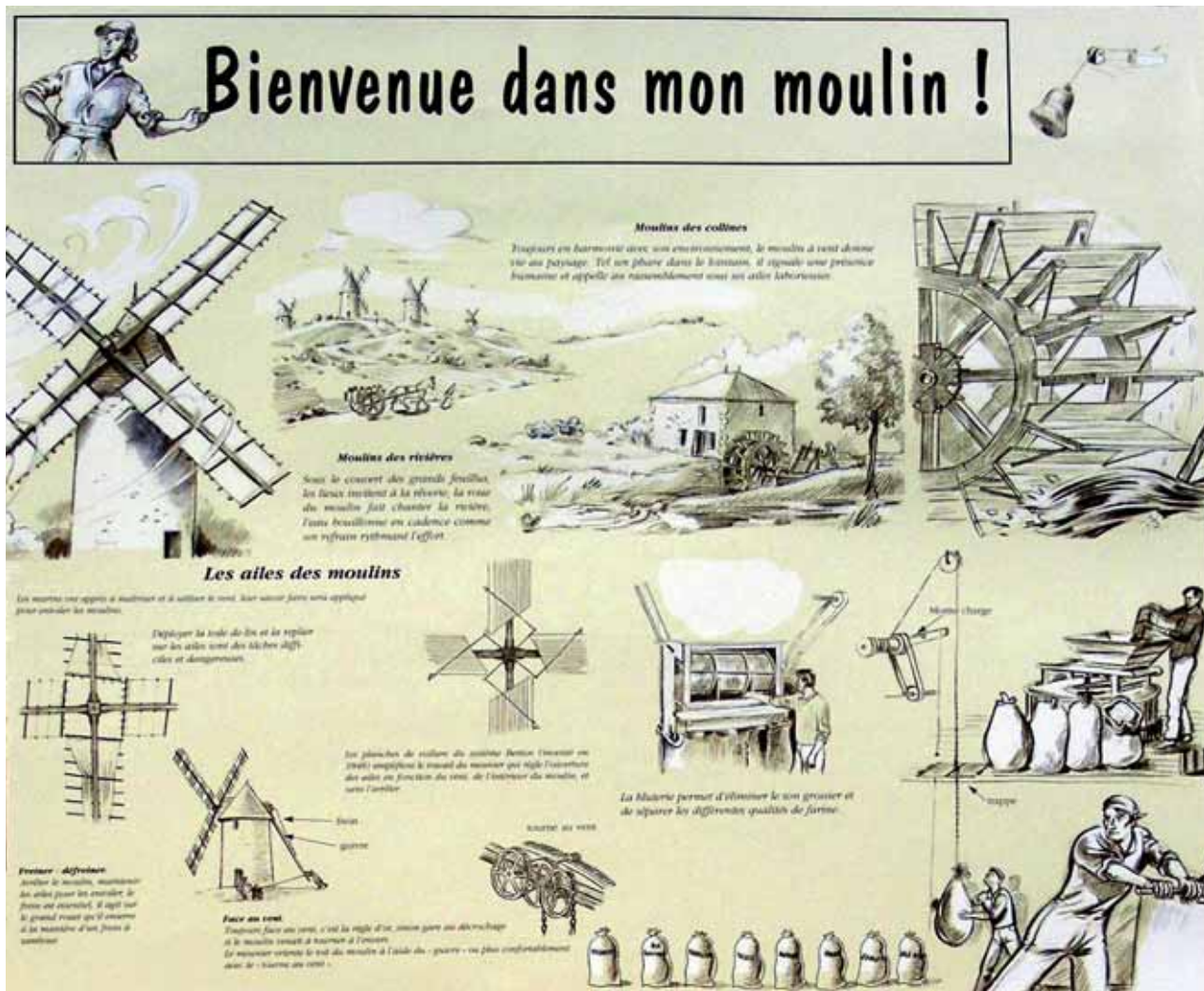
Les Mots du Moulin



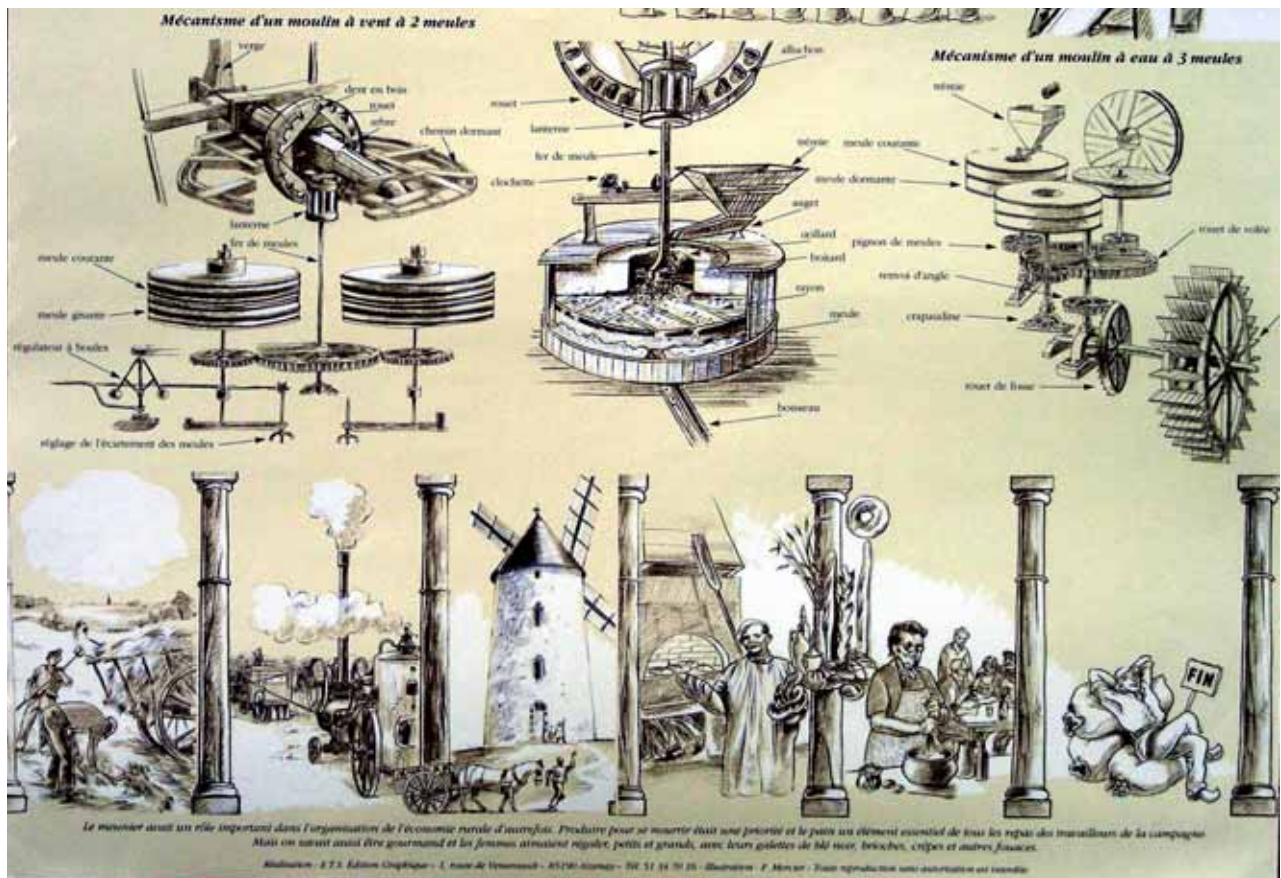
- « Le Moulin de Martigne », Bournat (autorisation obtenue de M. André Barbé)
 Dessin de R. Corbeil
 Imprimerie du Progrès, Belvès, Dordogne, France (reproduction interdite)



- Autorisé par : M. Serge Sadois
Réalisation : E.T.S. Édition Graphique – 1, route de Venansault –
85190 Aizenay – Tél. 51 34 70 16 – Illustration : F. Mercier –
(toute reproduction sans autorisation est interdite)



(agrandissement de l'affiche)



(agrandissement de l'affiche)



- (autorisation obtenue de M. Daniel Mazouin)
- o A.D.A.M. 17 – Imprimerie Mingot-Marans - Tél. 05.46.01.10.36 (reproduction interdite)

Fiche d'inventaire par Christian Cussonneau (Moulin du Rat)

Moulins	
REF	00059
NUM	49061006
TYPE	tour
HYPOT	
CANTAIRES	Candé
COORD	0343370 ; 2296940
COORDHYP	
COM	Challain-la-Potherie
LIEU	Rat (le)
ADRES	
TITRE	Rat (Moulin du)
CADACTU	1964 H2 233
CADANC	1833 H 263
ENER	éolienne ; thermique ; électrique
HYDRO	
PROD	farine
SIECONST	18e siècle 19e siècle (limite)
ANCONST	
MENTION	
ARRET	
SIECDEST	
ANDEST	
DURACT	
ARCHIVES	
BIBLIO	
DOCFIG	Photographies Inventaire général
PLAN	
ETAT	bon état ; fonctionnement (en)
STATUT	propriété privée
VOCABUL	
MATERIAU	
MATERIEL	aile ; Berton ; verge ; treuil de giration ; trémie ; monte-sac ; meule ; gros-fer ; hérisson ; couronne ; archure ; auget ; blutoir
HIST	Moulin à vent construit pour Pierre Brillet, meunier, entre 1796 date d'achat du terrain où se trouve le moulin, et 1827 date de sa première mention explicite. Il appartient à la même famille jusqu'en 1855, date à laquelle Jean Brillet le vend à François Hoinard. S'y succèdent, François Hoinard, fils du précédent, Paul-René-Étienne Hoinard, puis Bernard Hoinard, depuis 1999. Peu après 1859, date à laquelle il ne possédait qu'une paire de meules et des ailes à voiles, le moulin fut équipé d'ailes en planches du type Berton, de trois paires de meules, et sa tour fut rehaussée d'un étage. L'énergie éolienne fut la seule employée jusqu'aux années 1925-1930, époque à laquelle fut installé un moteur qui entraînait les meules en cas de panne de vent. Dans les années 1950, c'était un moteur diesel, qui fut remplacé par un moteur électrique encore en place. Les ailes, vétustes en 1975, n'étaient plus utilisées, la mouture continuant uniquement à l'électricité. En 1978, les verges et les ailes furent refaites à neuf, permettant au moulin de fonctionner de nouveau grâce à l'énergie éolienne. L'une des deux verges, en mauvais état en 1992, fut remplacée par le charpentier André Croix. Paul Hoinard ayant refusé d'être contingenté en 1936, le moulin n'écrasait plus que des céréales secondaires destinées à l'alimentation du bétail. Sur sa demande, un contingent fut accordé au meunier du Rat en 1991, date depuis laquelle le moulin a recommencé à produire de la farine de froment pour la boulangerie. Il tourne, il vire et fait farine : c'est le dernier moulin à vent du département mené par un meunier professionnel.
DESC	La tour du moulin mesure 9 mètres de hauteur pour un diamètre de 5,50mètres. Elle compte trois étages desservis par une échelle de meunier en bois épousant la courbe du parement intérieur. La coiffe qui vire sur une sablière disposée au sommet de la tour, porte l'arbre-moteur et les ailes. Leur ouverture est réglable grâce à un différentiel situé sur l'arbre-moteur. Le mouvement rotatif de l'arbre est transmis de niveau en niveau par un axe vertical, le gros-fer, qui par un jeu d'engrenages situé au premier étage, entraîne les trois paires de meules installées à l'étage supérieur. La farine est tamisée et ensachée au moyen d'une bluterie située au rez-de-chaussée.
STRUCTUR	tour ; coiffe ; ailes
MEUNIER	Brillet (Pierre), 1827 ; Brillet (Jean), 1855 ; Hoinard (François), 1855 ; Hoinard (Paul-René-Étienne) ; Hoinard (Bernard), 2001
ARTISANS	
PRIX	
PROPR	
SEIGNEUR	
FIEF	
CENS	
RENTE	

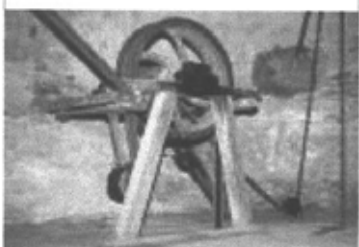
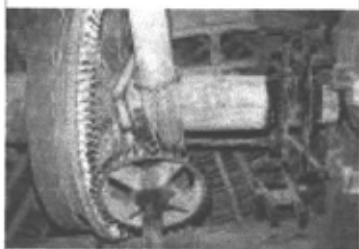
Moulins

PROTECT
MERIM IA49001831
GED_LNK 2;40
REDAC Cussonneau (Christian), 2000
CREATIONDATE 20011015171146
MODIFICATIONDATE 20040601150220

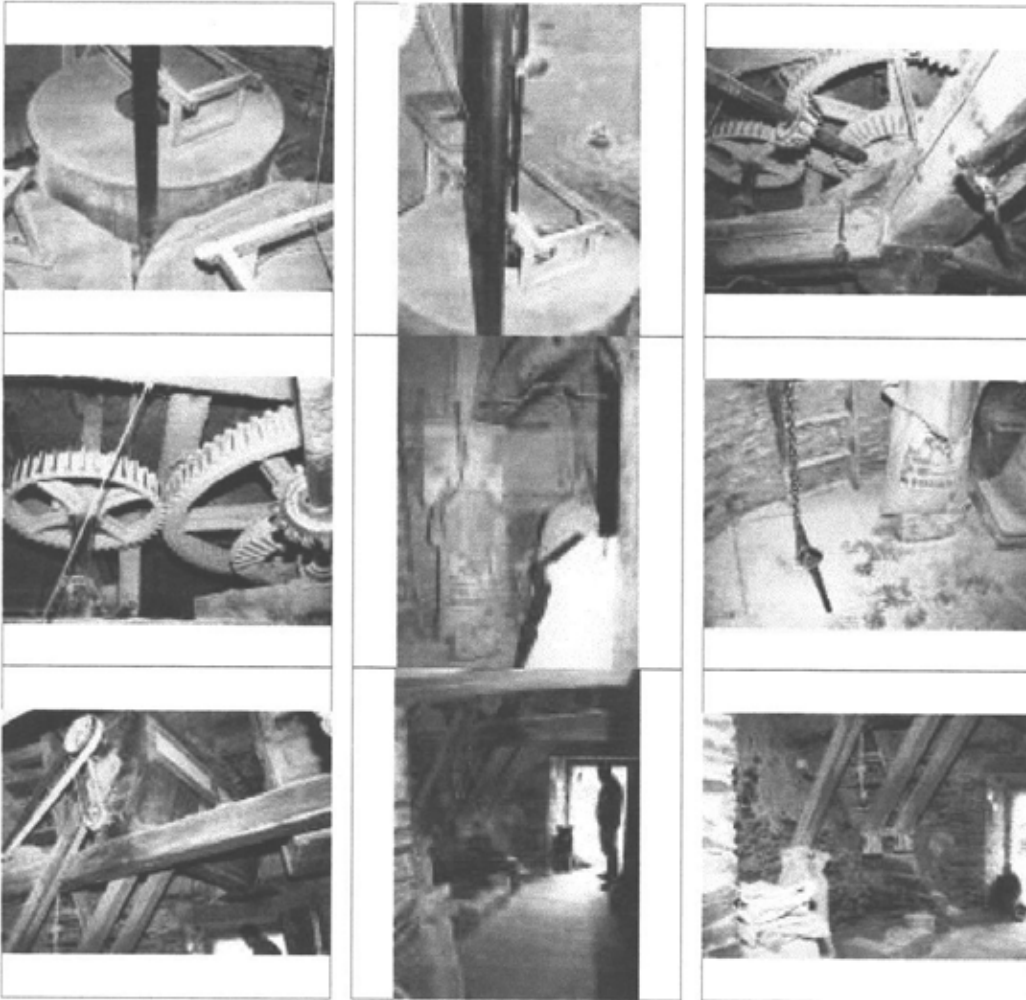
Liste des lots :

2 (1)

Crée le 18/03/2003 10:16:27 par ccussonneau



Moulins



40 (0)

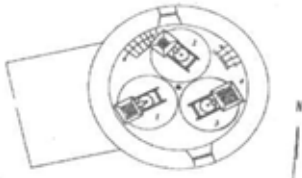
Crée le 19/03/2003 10:42:06 par ccussonneau



Moulins

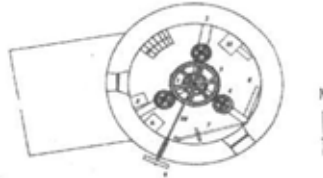
Fig. 4. The relationships in business stage

1. Interval is positive
2. Interval is full size
3. Interval is smaller than $\frac{1}{2}$ of full size
4. Interval is smaller than $\frac{1}{4}$ of full size



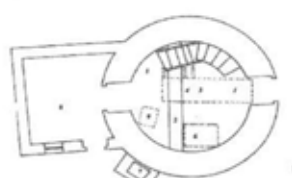
(B) 1. Plus scientifique de premier rang, y compris des entreprises

- [illegible]

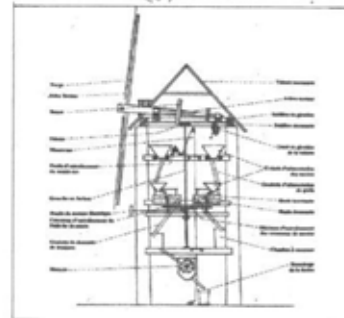
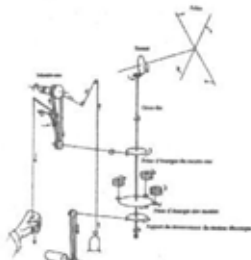


5.4. Plan stratégique de son entreprise

1. *Maître*
2. *Peuple, support de la violence*
3. *Création d'un monde de la forme, travail de forme*
4. *Création d'un monde de la connaissance en sciences, formes propres pour sciences*
5. *Création d'un monde de soi*
6. *Statut politique de genre*
7. *Statut économique*
8. *Statut culturel*
9. *Statut de destinée*



El T. Sistema de la distribución de los recursos está dado por medio, el D. Distribución de los recursos



Moulin du Rat

Département de Maine-et-Loire. Commune de Challain-la-Potherie

NOTICE D'INVENTAIRE

1. Historique

Le moulin du Rat ou du Ratz, appartient depuis sa construction à deux familles, les Brillet et les Hoinard, qui s'y sont succédées.

La famille Hoinard exerce le métier de meunier à Challain-la-Potherie depuis au moins la fin du XVII^e siècle ; une généalogie dressée par Nicole Raoul mentionne les ancêtres en ligne directe de l'actuel meunier du Rat, jusqu'à René Hoinard, meunier au moulin de la Chaussée à Challain, en 1695, ainsi que François Hoinard, meunier à la Chaussée, en Challain et au Moulin de la Roche, au Tremblay, en 1751¹. Le moulin du Rat ne deviendra la possession de cette famille que d'une manière assez tardive, au cours du XIX^e siècle. Pendant le XVIII^e siècle, on voit en effet la branche principale des Hoinard occuper surtout les moulins mentionnés ci-dessus ainsi que le moulin de la Croix-Couverte, au Tremblay, et le Moulin Dauphin à Challain.

Le moulin du Rat appartenait à la famille Brillet qui était apparentée à la famille Hoinard, puisque, le 15 février 1779, Pierre-Julien Brillet avait épousé Jeanne-Marie Hoinard, fille mineure de François Hoinard et de Jeanne-Marie Poitevin, meuniers à la Chaussée². Le 14 brumaire An 5 (4 novembre 1796), Jeanne Baron, vend à Pierre Brillet, un emplacement situé à Challain, sur lequel ce dernier désire faire construire un moulin³. Son épouse étant décédée, Pierre Brillet, le 15 juin 1827, procéda à une donation-partage entre ses héritiers⁴ : parmi les cinq lots, se trouvait « le moulin du Rat, à vent et à masse », qui fut attribué en indivision à ses deux fils, Pierre et Jean. Cet acte indique encore que le moulin faisait partie de la communauté ayant existée entre Pierre Brillet et Jeanne Hoinard ; il a donc été construit entre 1796, date d'achat du terrain, et le partage de 1827.

Le moulin du Rat passera à la famille Hoinard en 1855, par le moyen de deux actes de vente : le 24 septembre, Jean Brillet vend les cinq huitièmes du moulin, dont il est propriétaire, à François Hoinard, demeurant à Dauphin, puis le 24 décembre suivant, Rosalie,

¹ Archives privées

² A.D. Maine-et-Loire : 6.E.61/11

³ A.D. Maine-et-Loire : 3Q, bureau de Candé, enregistrement du 15 Brumaire An 2

⁴ A.D. Maine-et-Loire : 5.E72/57

Jeanne et Félicité Brillet, filles de Pierre, cèdent au même acheteur leur part du moulin⁵, c'est-à-dire les trois huitièmes restant. S'y succèdent ensuite, François Hoinard, fils du précédent, né le 25 septembre 1883, Paul René Etienne Hoinard, né le 24 septembre 1918, décédé le 10 février 1999, et depuis cette date, Bernard Hoinard, son fils.

Le moulin, pourvu d'ailes à voiles et d'une seule paire de meules jusqu'en 1859⁶, au moins, fut équipé d'ailes Berton et de trois paires de meules au cours de la décennie 1860-1870, probablement ; à cette occasion sa tour fut rehaussée d'un étage. L'énergie éolienne fut la seule utilisée jusque vers 1925-1930, époque à laquelle fut installé un moteur faisant fonctionner les meules en cas de panne de vent. Dans les années 1950, c'était un moteur diesel, qui fut remplacé, en 1956, par le moteur électrique encore en place. Paul Hoinard ayant refusé d'être contingenté en froment en 1936, depuis cette date jusqu'à ces dernières années, le moulin n'a écrasé que des céréales secondaires destinées à l'alimentation du bétail. Depuis quelques temps, le Rat a été autorisé à faire de la farine blanche de boulangerie.

2. Description

La tour du moulin du Rat, cylindre d'environ 9 mètres de hauteur et de 5,50 m de diamètre extérieur, est constituée d'une maçonnerie de moellon de schiste et mortier de chaux et sable (Fig. 1). Elle conserve, au rez-de-chaussée, ses deux portes diamétralement opposées, autrefois nécessaires, car lorsque les ailes à voiles qui descendaient au ras du sol passaient devant l'une des portes on devait pouvoir entrer et sortir du moulin par la seconde. La toiture conique tournante, ou coiffe, est en ardoise ; la charpente conserve, à l'opposé des ailes, le moignon du guivre (Fig. 2) qui servait à orienter les ailes au vent avant l'installation d'un treuil sous la coiffe. La tour comprend trois étages reliées par une échelle de meunier intérieure en bois qui épouse la paroi courbe interne du moulin.

Le moulin dispose de deux sources d'énergie : un moteur éolien et un moteur électrique. Le premier est le moteur principal ; il capte l'énergie éolienne par l'intermédiaire d'un volant à quatre ailes à planches, dites de Berton⁷. Chaque aile, d'environ 5 m de longueur, comprend une volée de onze planches fines, peintes en blanc, disposées sur des verrous dont le pivotement assure l'ouverture ou la fermeture de ladite volée. Les verrous sont mus par une tringlerie commandée par un différentiel disposé au pied de l'arbre-moteur, sous la coiffe. Le mouvement giratoire de l'arbre est transmis par le rouet qui s'engrène sur la pelote disposée à l'extrémité supérieure du gros fer (Voir Pl. 2). Le mouvement anime plusieurs instruments grâce à des transmissions que nous examinerons lors de la description de chaque niveau de la tour (Pl. 7). Le moteur électrique, débrayable, est installé au pied de

⁵ A.D. Maine-et-Loire : 3Q, bureau de Candé, enregistrement des 3 octobre et 29 décembre 1855.

⁶ A.D. Maine-et-Loire : P 91, Carnets de patentes des édifices industriels, arrondissement de Segré, commune de la Potherie, année 1859

⁷ Pierre-Théophile Berton, père et fils, inventeur de ce type de volée d'ailes en planche et du système de commande correspondant. Voir : CUSSENEAU (Christian) : A propos de la tombe de Pierre-Théophile Berton, inventeur des ailes à planches, découverte à Angers. In: Bulletin de l'Association des Amis des Moulins d'Anjou, n°42, 1988, p.4-13. CUSSENEAU (Christian) : Pierre-Théophile Berton, père et fils : les fabricants d'ailes. In : Les ailes Berton : le succès d'une invention, cahiers de l'AMA, n°4, avril 1996, p. 8-25.

la tour, coté sud, dans un appentis couvert de tôles ; c'est un moteur auxiliaire utilisé principalement lors des pannes de vent. Son mouvement est transmis aux instruments par une courroie entraînant une poulie et un arbre secondaire qui vient s'engrener sur une couronne solidaire du gros-fer disposée sous la grande couronne de distribution de la force éolienne (Voir Pl. 2 et Pl. 5, Pl. 7 et Fig. 11). Pour le bon fonctionnement du moulin, à ces deux énergies alternatives est associée la gravité puisque par son propre poids le grain descend depuis le troisième étage jusqu'au rez-de-chaussée, dans sa transformation en plusieurs produits ; nous suivrons donc son circuit pour une meilleure compréhension du fonctionnement du moulin (Pl. 2).

La pratique apporte son grain au moulin dans des sacs ; ceux-ci sont pesés au rez-de-chaussée, de manière à ce qu'il ne puisse y avoir contestation ultérieure entre le client et le meunier au regard de la quantité et du poids de la farine, des recoupes et du son rendus. Les sacs sont hissés au troisième étage par le monte-sac. Ce dernier est mû par un arbre horizontal installé au deuxième étage entraîné par roue dentée oblique qui s'engrène sur une couronne solidaire du gros fer (Fig. 8). Passant sur une poulie entraînée par cet arbre, une courroie lâche monte passer sur la poulie d'un treuil situé au troisième étage. Depuis le rez-de-chaussée le meunier tire sur une corde qui fait remonter un levier à l'extrémité duquel se trouve une roulette libre. Celle-ci vient tendre la courroie qui s'appuie alors sur la poulie du monte-sac, lequel enroule la corde sur le tambour de son treuil (Voir Pl. 2, Pl. 3, Pl. 7 et Fig. 6).

Ce troisième étage se situe sous la coiffe du moulin. Celle-ci comprend une sablière tournante qui repose sur une sablière dormante fixée au sommet de la tour en maçonnerie. La sablière tournante est munie de galets qui permettent de la faire virer sur la sablière dormante de manière à orienter les ailes au vent. Ce mouvement de giration est produit à l'aide d'un treuil solidaire de la coiffe qui entraîne une petite roue dentée sur une sablière à crémaillère disposée sur la sablière dormante (Voir Pl. 2 et Fig. 4 et 5). La démultiplication du treuil permet un angle de déplacement très précis.

La prise d'énergie est constituée des ailes déjà décrites, dont les verges sont disposées perpendiculairement dans les lumières de la tête de l'arbre. L'arbre, en chêne, d'une longueur de 7,40 m, repose sur deux paliers, ou marbres, par l'intermédiaire de deux collets garnis d'allumelles, petites plaquettes métalliques évitant l'usure de l'arbre. A l'extrémité de celui-ci se trouve le différentiel de Berton, qui commande l'ouverture et la fermeture des ailes en planches (Fig. 3). Au milieu de l'arbre, se trouve le rouet, grande roue en métal dont les dents en cormier, ou alluchons, viennent s'engrener sur les dents métalliques de la pelote, pignon oblique disposé à la tête de l'arbre vertical de transmission appelé aussi gros-fer (Pl. 2, Pl. 7, Fig. 3, 4, 5). Cet axe descend vers les étages inférieur, exactement au centre de la tour. Cet étage comprend également trois grandes trémies en bois (Pl. 3) qui forment des réserves de grain pour l'alimentation des trémies de meules situées au deuxième étage, les premières étant reliées aux secondes par des conduits en bois de section rectangulaires appelées « goulotte ». Le moulin produit trois types de farines issues de trois catégories différentes de grains : la farine blanche ou farine de froment, la farine de blé-noir et la farine pour animaux faite à partir de blé, d'orge, d'avoine ou de petits-pois. Le moulin est donc organisé en trois filières verticales spécialisées dont les trémies de cet étage sont la tête.

Le deuxième étage comprend les trois paires de meules en pierre disposées, d'axe en axe à 120 degrés les unes par rapport aux autres. Les meules à froment et à blé noir sont anciennes, plus de cinquante ans aux dires de Bernard Hoinard ; la paire de meules à céréales secondaires pour bétail ayant été remplacée vers 1970. Chaque paire de meule est couverte d'un coffre cylindrique en bois, les « archures ». Sur les coffres prennent place les bâtis en bois supportant les trémies d'alimentation en grain des meules (Fig. 9 et 10). Le grain est conduit entre les meules par des petites gouttières en bois, ou « baille-grain », qui viennent heurter des manchons de bois de section triangulaire entraînés par les petits-fers des meules. Le choc de ces manchons, ou « babillards », sur les « baille-blé » fait descendre le grain. L'écartement des meules est contrôlé et réglé en fonction de leur vitesse de giration, par des régulateurs à boules de Watt (Fig. 10).

Le premier étage est celui de la distribution de l'énergie ; le gros-fer descend s'appuyer et tourner dans un boîtard en métal qui repose au point de convergence de trois poutres rayonnantes à 120°, soutenus par une colonne de fer qui prend appui sur le plancher (Pl. 2, 5 et Fig. 11). Entre le niveau de ces poutres et le plancher de l'étage supérieur, le gros-fer entraîne une grande roue dentée horizontale, en métal et dents de bois, la « grande couronne » ou le « hérisson ». Sur celle-ci, viennent s'engrener trois petites roues dentées, les « petites couronnes », dont les axes de rotation verticaux, les « petits-fers », s'appuient dans des boîtards disposés sur les poutres rayonnantes, traversent le plancher supérieur et l'oeil de la meule dormante pour aller enfourcher l'anille de la meule tournante (Pl. 2, Fig. 11, 12). Sous la grande couronne se trouve une couronne plus petite qui reçoit le pignon oblique de l'arbre horizontal entraîné par le moteur électrique (Pl. 2, Fig. 11, 12). A cet étage, se trouvent également les chambres en bois qui reçoivent la mouture descendant des meules par les goulottes (Pl. 2). La mouture pour animaux n'ayant pas besoin d'être blutée, est ensachée directement à cet étage (Fig. 13). Une balance disposée à ce niveau permet de contrôler le poids des sacs de mouture (Fig. 13).

Au moyen de deux goulottes, les moutures de froment et de blé noir descendent des chambres du premier étage dans la bluterie située au rez-de-chaussée. Celle-ci est disposée en hauteur, prenant appui sur le linteau de la porte est du moulin et sur une poutre posée en travers de la tour. Il s'agit d'un coffre de bois d'environ 2 mètres de longueur (Fig. 15) dans lequel tourne une armature cylindrique revêtue de soies à trois maillages différents qui permet de séparer le son et la farine grossière (recoupes) de la fleur de farine. Cet appareil est entraîné par un petit moteur électrique. A la sortie de la bluterie, les trois produits, farine, recoupes et son, sont évacués par trois goulottes dont les extrémités inférieures, munies d'un serre-sac, permettent l'ensachage (Fig. 16, 17).

A proximité du moulin, se trouve la maison du meunier, également à usage de ferme (1964 H2 232, 275). Les bâtiments très remaniés au XX^e siècle, non pas été sélectionnés.

3. Conclusion

Le moulin du Rat, comme environ 200 autres moulins angevins, est un édifice post-révolutionnaire, construit dans le mouvement de liberté que créa la suppression des droits féodaux et notamment la licence ou congé que l'on devait obtenir du seigneur pour pouvoir

édifier un moulin. Ses meuniers successifs sont restés des artisans mais ont toujours réussi à conserver en bon état leur machine, adoptant même certaines innovations techniques, telles les ailes Berton ou les moteurs thermiques auxiliaires. Dans le Haut-Anjou où les moulins-tours fut très nombreux jusqu'au début du XX^e siècle, il apparaît comme le dernier témoin de l'histoire technique et artisanale de cette région. Si l'on ajoute à ces raisons, qu'il est maintenant l'unique moulin à vent mené par un meunier professionnel dans le département de Maine-et-Loire, sa sélection pour étude nous a semblé indispensable.

Janvier 2007
Christian Cussonneau
Ingénieur d'études
Service régional de l'Inventaire des Pays de la Loire
Hôtel de Région
Ile de Beaulieu
44 000 Nantes

Cités Nouvelles

Vol XXXI, no 23 • Dimanche 11 juin 2006 • www.citesnouvelles.com • 53 000 exemplaires

VAUDREUIL-DORION BORD DE L'EAU

SONIA ET YVON BERTHELET
Papeterie, impressions, graphisme
630-7754

www.sonia-yvon.com
25403, Blvd. Joliette St.
Coutches, jolies tables, sièges

ACTUALITÉS
Complexe Saint-Raphaël
Les créanciers passent à la caisse
Page 3

SPORTS
Pour tous!
La course Pierrefonds Open
Page 25

001 Nouveauté
VOTRE SECTION D'ANNONCES CLASSÉES
Innove sur Internet !
profitez d'un réseau de plus de 70 hebdo au Québec.
Allez-y voir !
Et devenez membre gratuitement.

Tous les chemins mènent au moulin

Page 15

Tous les chemins mènent au moulin



> Nathalie Villeneuve
nathalie.villeneuve@transcontinental.ca

Claude Arseneault a la tête dure. Depuis six ans, la restauration du moulin de Pointe-Claire fait partie des préoccupations de la Société pour la sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC), qu'il préside. Mais l'étude de faisabilité traîne en longueur. Qu'à cela ne tienne: il passera par les moulins de France pour sauvegarder l'emblème de Pointe-Claire.

Tous les chemins mènent à Rome, dit-on. Le 12 juin, Claude Arseneault prendra le chemin de la France, grâce à une aide financière accordée par le ministère québécois de la culture. Pour le président de la SSPPC, le détour par Angers, Lille, et la Corse, entre autres, mènera, il l'espère, à la reconnaissance

de l'importance du projet de restauration du moulin de Pointe-Claire par le ministère. «Mon objectif d'origine, c'est le moulin de Pointe-Claire, admet-il.

Sa mission de recherche d'expertise en France l'amènera à visiter, en dix semaines, une quarantaine de moulins à vent de l'époque de la colonie française et à rencontrer une vingtaine de spécialistes. «Mon but, c'est d'aller chercher une expertise», explique monsieur Arseneault, un ex charpentier-menuisier maintenant ébéniste qui se consacre à temps plein au patrimoine.

Mais l'action du ministère ne s'arrêtera pas là. Après le tour de Gaule, viendra, en 2007, le tour du Québec, afin de refaire l'inventaire des moulins de la province, qui n'a pas été rafraîchi depuis 1974. «L'inventaire,

on l'a, précise Fernand Levesque, du ministère de la Culture. L'idée, c'est de faire le carnet de santé des moulins, de voir quel est l'état réel de chacun.» L'initiative du président de la SSPPC tombe à point nommé, estime monsieur Levesque.

L'idée que les connaissances acquises sur le terrain français puissent être partagées au retour de la mission est aussi séduisante pour le ministère, explique-t-il. Car monsieur Arseneault a également proposé l'idée d'un colloque sur le moulin à vent au Québec pour 2008. Le but ultime, auquel aspire Claude Arseneault, serait de voir naître une planification pour une portion de conservation, de mise en valeur et de gouvernance au ministère de la culture, sur la question des moulins. «C'est ça l'important!» lance-t-il.

Attention! répond Fernand Levesque. «Il ne faut pas oublier que la plupart des moulins sont des propriétés privées» dit-il. Le mot protocole serait plus approprié que gouvernance, selon lui.

Une période méconnue

Très peu d'experts des moulins au Québec se sont intéressés à la période de la colonie française, soit la période antérieure à 1760, explique Claude Arseneault. Or, les moulins construits à cette époque, dont le moulin de Pointe-Claire érigé en 1709, ont une meule de six pieds français (NDLR: 6 pieds français égalent 6,4 pieds anglais). «En 1765, on a établi une nouvelle norme à quatre pieds français, note monsieur Arseneault. Il faut voir ce qui découle de cette différence de grosseur de meule sur le mécanisme général.»

Sur les 18 moulins à vent au Québec, la moitié date de l'époque de la colonie et aucun n'a conservé son

mécanisme d'origine. À Pointe-Claire comme ailleurs, le mécanisme a été retiré. Même la restauration du moulin de L'Éperrot, effectuée en 1979, n'a pu s'appuyer sur une connaissance du moulin de l'époque de la colonie française, selon Claude Arseneault. «Les moulins qui datent de cette époque sont conçus sur le même modèle que les moulins français, dit-il. D'où l'idée d'aller en France.»

Étude en quatre temps

La mission en France du résident de Pointe-Claire s'articulera autour de quatre volets d'étude. Un volet scientifique, relatif à la construction et à la restauration. Un volet portant sur la sauvegarde, qui explorera les

moyens que se donnent les français pour protéger leurs moulins. Un volet de mise en valeur, qui examinera les initiatives en matière d'activités touristiques ou éducatives liées aux moulins. Enfin, un volet ethnologique, qui visera à retracer les pratiques historiques, comme la vie du meunier ou l'importance de la farine dans le régime alimentaire des gens de l'époque, par exemple.

Au terme du voyage, Claude Arseneault sera-t-il un spécialiste des moulins au Québec? «Disons que je vais être très à l'aise pour en parler.» À l'aise pour en parler et pour pousser encore plus pour la restauration de l'emblème de Pointe-Claire à temps pour son tricentenaire, en 2009.



Claude Arseneault, en novembre 2003, au moment où les contours du projet de restauration du moulin se précisent. Photo: archipel

Chantera? chantera pas?

Le moulin ne chantera pas, dit le maire de Pointe-Claire. Du moins pas dans un avenir proche, ajoute Claude Arseneault, président de la Société pour la sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire.

C'est l'expression empruntée au vieux français: faire chanter le moulin. Cela veut dire faire fonctionner le moulin, et c'est ce que les membres de la Société pour la sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC) préconisaient, il y a près de trois ans. Ils y croient encore, mais l'horizon est repoussé au moment où les sœurs de la congrégation de Notre-Dame, qui ont l'usufruit du moulin, quitteront la pointe. «Le but, c'est de restaurer le moulin et de le faire chanter,

en temps venu, avec l'accord de tous et chacun, dans le plus grand respect des occupants de la place», explique Claude Arseneault, président de la SSPPC.

«Il faut se rappeler que le moulin n'est pas propriété de la Ville, souligne le maire Bill McMurchie, mais de la Paroisse.» Pas question de le faire chanter, même à long terme, dit monsieur Mc Murchie. «Cela implique une construction à neuf qui serait trop coûteuse, selon lui. 25 000\$ auront été dépensés au terme de l'étude de faisabilité. L'idée de compléter la restauration à temps pour le tricentenaire du moulin, en 2009, n'émeut pas le maire. «Nous n'avons pas une cible comme ça. Dès qu'on aura l'argent et que les études seront complétées, nous procéderons.» (NV)

Vie communautaire et loisirs

www.citesnouvelles.com Cites nouvelles 9 juillet 2006 Page 12

Consultez
Cites nouvelles

sur www.citesnouvelles.com



Depuis quatre semaines, je parcours les routes de campagne de l'ouest de la France, lieu d'origine des premiers colons. On y trouve des moulins à vent comme par chez nous.

Au milieu du XIX^e siècle, il y avait 100 000 moulins en France, dont 20 000 à vent. En 1970, quelques-uns tournaient encore.

Aujourd'hui, ils sont peut-être 180 à faire de la farine.

J'ai visité 30 de ces moulins. Cela demande une demi-journée. Je vais de la cave jusque dans la calotte (toiture) pour voir de près tout le mécanisme. Une quarantaine de photos sont prises et une entrevue d'une heure est

enregistrée. L'information se fait aussi dans les deux sens, on est très curieux de savoir:



Tous les chemins
mènent au moulin

Claude
ARSENAULT

Comment c'est au Canada? J'ai apporté photos, plans, études... On échange de la documentation technique et historique; mes hôtes reçoivent notre brochure *À la pointe claire* et des cartes postales du moulin de Pointe-Claire.

Chaque moulin restauré a son «visionnaire». Marcel Poulizac, un ex-conducteur de train, est un de ceux-là. Avec quatre copains, il a entrepris, à sa retraite en 2001, de reconstruire le moulin de son village, avec l'accord des anciens meuniers. Il s'agit du Moulin Neuf (1702), à Vigneux-de-Bretagne, qui peut être considéré comme le petit frère du moulin de Pointe-Claire. Avant l'intervention de monsieur Poulizac, il ne restait que la moitié de la tour, sans toit et sans mécanisme. Au début, la commune n'a pas voulu l'aider: on l'appelait «le dingos». Il en rit encore. Ils



Claude Arsenaault et Marcel Poulizac devant le Moulin Neuf, à Vigneux de Bretagne (Loire-Atlantique - France).

Le Diable est au moulin

Certains moulins ont une histoire particulière comme le moulin de Batz-sur-Mer, en Loire-Atlantique. La légende dit que le meunier n'avait pas beaucoup d'avoine, mais était rusé. Il a fait un pacte avec le Diable: si celui-ci pouvait lui construire un moulin dans une nuit, il lui donnerait son âme. Juste avant le lever du soleil, le Diable n'a pu poser la dernière pierre car le meunier y avait caché la statue de la Vierge Marie. Aujourd'hui, on peut voir dans une niche une petite statue qui veille sur le moulin et son meunier.

ont retrouvé d'anciennes photos et des informations au sujet moulin. Ils ont abattu des chênes, reconstruit la tour et les planchers. Le mécanisme et la charpente ont été données à contrat, aux charpentiers-amouleurs, André et Thierry Croix, grâce à des dons. Une fois le tout fini, la commune a acheté le moulin et André Poulizac est devenu meunier, car le moulin est ouvert au public.

Ce voyage me permet de voir, de toucher, et de mieux comprendre ces machines à vent. Je suis impressionné par le travail de passionnés qui ont réussi, par la foi qui les habite, à ressusciter ce merveilleux patrimoine que leurs ancêtres ont créé. Le chant de ces moulins fait plaisir à l'oreille et à l'âme.